

Zeitschrift:	Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde
Herausgeber:	Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel
Band:	5 (1906)
Artikel:	Bericht eines französischen Generals über die politische Lage der Schweiz im Jahre 1804
Autor:	Vischer, Fritz
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-111771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bericht eines französischen Generals über die politische Lage der Schweiz im Jahre 1804.

von

Fritz Vischer.

Am 18. Juli des Jahres 1804 erteilte der französische Kriegsminister Berthier auf den Willen Napoleons hin Horace Sébastiani¹⁾ — damals Brigadegeneral — den Auftrag, sich, um die herrschende Stimmung in der Schweiz zu erkunden, für längere Zeit in die kleinen Kantone zu begeben.²⁾

Sébastiani verstand es, die Mission mit dem ihm angeborenen diplomatischen Geschick zu erfüllen; er verfügte sich in die Schweiz, hielt sich in Bern und den kleinen Kantonen angeblich als Vergnügungsreisender lange Zeit auf und erstattete dem Kaiser einläßlichen Bericht über alles Gesehene und etwa sonst von Angehörigen der schweizerischen Nation vernommene.

Sébastianis Bericht — reich an genrehaften Einzelzügen — gibt, ähnlich seinem schon im Jahre 1802 über Ägypten verfaßten «geheimen Bericht», die innere und äußere Lage des Landes möglichst getreu wieder. Vor allem war es natürlich Bonaparte wichtig, zu erfahren, welchen Eindruck seine Erhebung zum Kaiser der Franzosen in der Schweiz gemacht

¹⁾ Horace-François-Bastien Sébastiani (1775–1851), wie Bonaparte in Korsika geboren, begab sich in frühen Jahren in französische Kriegsdienste. Schon 1800 besaß er den Rang eines Obersten und wurde dann zu diplomatischen Missionen verwendet, erst in Ägypten, später in der Schweiz. Nach dem Preßburger Frieden (1805) wurde er außerordentlicher Gesandter in der Türkei und kehrte erst 1811 nach Frankreich zurück. Unter Ludwig XVIII und Louis-Philippe entwickelte er noch mit Erfolg parlamentarische und diplomatische Tätigkeit.

²⁾ Vgl. Napoléon, Correspondance IX, pag. 538.

habe und mit welchen Erwartungen er auf eine strikte Neutralität der Schweiz im Falle eines ausbrechenden Kontinentalkrieges zählen könne.

Schon am 30. Thermidor (18. August) hatte Sébastiani seine am 3. Thermidor (21. Juli) unternommene Schweizerreise vollendet und stattete nunmehr Napoleon unverzüglich Bericht darüber ab.

Derselbe hat sich in intaktem Zustande vorgefunden in den «Archives des affaires étrangères» zu Paris im Bande «Suisse 1805». Er lautet wie folgt:

30. Thermidor (18. August) 1804.

Le Général Sébastiani à S. M. L'Empereur.

Les ordres de Sa Majesté m'ayant été transmis, le 3 Thermidor, par Mr. le maréchal Berthier, Ministre de la guerre, je partis le même jour pour les mettre à exécution, et je me dirigeai sur Berne. J'ai pensé qu'il était de mon devoir et conforme aux instructions que j'ai reçues, de m'informer de l'état des choses et de la situation des pays que j'ai parcourus. Je les présenterai comme je les ai vus, et je le ferai avec cette fidélité qui m'est ordinaire, et que Sa Majesté a droit d'attendre de moi.

Mes observations sur la Suisse se sont portées principalement sur la position actuelle, intérieure et extérieure de chaque canton, résultant de l'acte de Médiation, de l'effet que l'établissement de la nouvelle dynastie en France y a produit, de leurs dispositions pour le Gouvernement Français, leurs rapports avec les autres puissances de l'Europe, et j'ai cherché à découvrir enfin quelle serait la conduite de l'Helvétie, en cas d'une nouvelle guerre continentale. Pour mettre plus de clarté et de précision dans mon travail, je donnerai un article séparé sur chacun des cantons que j'ai visités et je ferai ensuite un aperçu général de ce Gouvernement fédéré.

Berne.

Lorsque je suis arrivé à Berne, la Diète y était encore assemblée. Pendant la session elle a suivi la marche qui lui est tracée par l'acte de Médiation. Cependant elle a cru

pouvoir créer quelques emplois militaires¹⁾ dont il n'est point parlé dans la constitution, et contre lesquels les nouveaux cantons et Lucerne ont protesté:

Le rachat des dîmes, dont le prix n'avait pas été fixé par l'acte de Médiation, offre des sujets de division. Quelques cantons l'ont fixé à un taux beaucoup trop haut, d'autres à un taux beaucoup trop bas; de manière que les intérêts particuliers ont été froissés.²⁾ La Diète, comme toutes les assemblées, était divisée en deux partis: Le premier, composé de presque tous les anciens cantons, avait seize voix; le second, composé des nouveaux et d'un petit nombre d'anciens, n'en avait que huit. Telle est l'influence de l'esprit de parti dans les assemblées que les questions, quelles que fussent la justice et la raison de la proposition faite, étaient toujours décidées avec la majorité du côté auquel appartenait l'opinant. Le parti des anciens cantons a paru vouloir faire quelques tentatives pour se rapprocher de l'oligarchie et de l'ancienne constitution des treize cantons. Les nouveaux se sont attachés fortement à l'acte de Médiation et ont eu les couleurs démocratiques. On s'étonnera sans doute que les petits cantons, quoique démocratiques, fassent cause commune avec les anciens cantons oligarques, mais on verra plus bas que les petits cantons, qui par la forme de leur gouvernement, jouissent d'une grande liberté, sont cependant dominés par un petit nombre d'hommes et notamment par Reding,³⁾ partisan décidé de l'ancien ordre de choses.

¹⁾ Gemeint ist die Einführung eines ständigen Generalstabes, einer Zentral-Militärschule und einer zentralen Kriegskasse. Namentlich der ständige Generalstab erregte in der Waadt, St. Gallen, Aargau und Tessin den größten Anstoß.

²⁾ Mehrere Kantone setzten den Loskaufspreis des Zehnten auf das 18- oder 20-fache des mittleren Jahresertrages an, andere aber, wie z. B. Zürich, erhöhten ihn bis auf das 25-fache für den großen Zehnten und die Grundzinsen.

³⁾ Alois Reding von Biberegg (1765—1818), erst Offizier in spanischen Diensten, stand im Mai 1798 an der Spitze der Landesverteidigung von Schwitz. Er war der angesehenste Vertreter der föderalistischen Partei in den Waldstätten. Im November 1801 stellte ihn der helvetische Senat an die Spitze des Kleinen Rates mit dem Titel des ersten Landammannes der Schweiz. Schon im April des Jahres 1802 wurde er aber infolge des «unitarischen Staats-

Dans le canton de Berne, l'acte de Médiation a fait généralement plaisir, et le nouvel ordre judiciaire surtout est un des bienfaits que les habitants de la campagne apprécient le plus. L'Empereur y est admiré et aimé. L'établissement de la nouvelle dynastie plaît aux deux partis: Les oligarques trouvent plus d'affinité dans le nouveau gouvernement français avec leurs idées, les autres y voyent plus de stabilité et ont plus de confiance.

Lucerne.

Ce canton est divisé en deux partis fort animés l'un contre l'autre. Celui de la ville, à la tête duquel se trouve le colonel Pfyffer,¹⁾ fait tous ses efforts pour ressaisir l'ancienne autorité. L'autre, composé de toute la campagne et secondé par Mr. Mayer²⁾ de la ville, voudrait s'approcher de la démocratie ou conserver la forme de gouvernement établie par l'acte de Médiation. Il paraît que quelques hommes du parti oligarque sont en contact avec les Anglais. Mr. Pfyffer n'a quitté leur service que depuis peu de tems. Il regarde l'acte de Médiation plutôt comme un acheminement aux anciennes constitutions que comme un établissement des nouvelles, et il s'en est franchement ouvert avec moi.

En parlant de la Suisse et des malheurs qu'elle avait éprouvés, je lui fis sentir qu'aussitôt que l'Empereur était parvenu à la tête du gouvernement français, il s'était occupé de rendre à la nation helvétique la tranquillité et l'indépendance. «Oui,» me dit-il, «mais c'est cependant lui, qui conseilla l'invasion des treize cantons, pour avoir l'argent nécessaire à son expédition d'Egypte.»

Je lui démontrai l'absurdité d'une semblable opinion, en lui faisant observer que l'invasion de la Suisse avait eu lieu pendant le séjour de l'Empereur au congrès de Rastatt,

streiches » seines Amtes enthoben. Im Herbst desselben Jahres präsidierte er die in Schwitz versammelte eidgenössische Tagsatzung, wurde dann aber später wegen angeblichen Widerstandes gegen General Ney samt seinem Freunde Hirzel bis im Frühjahr 1803 auf der Festung Aarburg eingesperrt. Im März 1803 wurde er erster Landammann von Schwitz.

¹⁾ Ratsherr Karl Pfyffer von Luzern.

²⁾ Laurenz Mayer von Luzern.

et que l'expédition d'Egypte n'avait été arrêtée que plusieurs mois après. Il sentit la vérité de mes observations et revint franchement de ses idées. Ce bruit calomnieux est répandu par les Anglais.¹⁾

Ce canton mérite d'autant plus d'attention qu'étant le lieu où réside le Nonce du Pape, il exerce de l'influence sur tous les cantons catholiques. La grande majorité du canton est très affectionnée à la France et à l'Empereur.

Unterwalden.

Ce petit canton est déchiré par des divisions intestines. L'acte de Médiation plaît à tous les partis, et la nouvelle constitution n'est que le renouvellement de l'ancienne, dépourvue de nombreux abus. La France n'est pas aimée à Unterwalden, et on le concevra aisément lorsqu'on saura qu'après la bataille de Stanzstad le canton devint la proie d'un incendie dont les terribles effets subsistent encore. Le Landaman actuel, Mr. Vurch (Würsch)²⁾ a eu sa maison brûlée. Les prêtres cherchent à y conserver le souvenir de la guerre en laissant au milieu de l'autel de l'église de Stans une ouverture faite par une balle que le hazard y a fait porter, et qu'ils font regarder comme un acte d'impiété. Ils animent ainsi un peuple fanatique et irrité dans ses sentimens de haine contre nous.

L'Empereur cependant y excite de l'admiration, et l'établissement de la nouvelle dynastie donne aux habitans le désir et l'espoir de rentrer au service de France. On sait que, proportion gardée, le canton d'Unterwalden est celui qui a toujours fourni le plus de soldats.

Uri.

Ce canton jouit de la tranquillité et la mésintelligence qui existait entre le bourg d'Altorf et la campagne, se calme.³⁾

¹⁾ Die Unwahrscheinlichkeit von Pfyffers Behauptung liegt heute offen zu Tage. (Vgl. Hüffer, Der Rastatter Kongreß, Bd. I, p. 369—370.)

²⁾ Franz Anton Würsch.

³⁾ Wahrscheinlich eine Anspielung auf den im Frühjahr 1799 wegen seines Wohlstandes von den Urnern in Brand gesteckten Flecken Altorf.

L'acte de Médiation lui a donné le bonheur de l'union; aussi l'Empereur y est adoré.

Un jeune enfant demandait un jour à son père qui parlait souvent de Bonaparte et de ses victoires, si Bonaparte était aussi grand que Guillaume Tell. «Mon ami,» lui répondit cet habitant d'Altorf, «ces deux héros sont également grands; si Bonaparte était né à Uri, il aurait été Guillaume Tell, et Guillaume Tell aurait été Bonaparte, s'il était né en France.»

Cette petite anecdote m'a été racontée par un ancien officier au service de Piémont, plein d'instruction et de jugement.

Schwitz.

Le canton de Schwitz conserve toujours une certaine influence, non seulement sur les petits cantons, mais aussi sur les autres. L'acte de Médiation lui a rendu son ancienne constitution, à quelques modifications près, qui ont généralement fait plaisir. Schwitz est entièrement dévoué à Aloïs Reding, qui a été le Général des petits cantons lorsqu'ils furent attaqués par l'armée française sous les ordres du Général Schauenbourg.

Cet homme est à peu près taillé sur le modèle de Paoli¹⁾ et en joue le rôle. Même désintéressement, moins de talens politiques, plus d'audace, aussi ami de l'indépendance de son pays que Paoli; il le gouverne aussi despotiquement et par les mêmes moyens que lui. Les prêtres est «i capipopolo», qui dans les petits cantons, comme en Corse, conduisent le peuple. Il n'existe pas deux pays qui se ressemblent davantage, physiquement et moralement, que l'intérieur de la Corse et les petits cantons suisses. Les voyageurs s'extasient de-

¹⁾ Pasquale Paoli (1725—1807), ein eifriger Vorkämpfer für die Freiheit Korsikas, verteidigte die Insel während eines Jahres glücklich gegen die Herrschaft der Franzosen. Als aber im Jahre 1789 die flüchtigen korsischen Patrioten auf Mirabeaus Antrag von der Nationalversammlung zurückberufen wurden, begab sich Paoli nach Paris und erhielt daselbst von Ludwig XVI. den Titel eines Generalleutnants und das Kommando von Bastia. Nach Ludwigs XVI. Hinrichtung sagte er sich indessen von der demokratischen Partei der Insel los und wurde vom Konvent als Verräter denunziert. Im Jahre 1795 mußte er deshalb die Insel verlassen und nach London übersiedeln.

vant leurs champs d'Assemblées populaires qui n'ont plus de la liberté que le tumulte grossier et vague d'un peuple ignorant, dominé par quelques chefs.

Ces montagnards conservent encore une certaine fierté, mais ce ne sont plus les hommes du 14^{ème} siècle; leurs mœurs sont corrompues, et celui qui gagnerait leurs chefs (ce qui ne serait pas difficile) asservirait les descendants de Guillaume Tell. Leur service chez les puissances de l'Europe et leur séjour dans les capitales, leur ont fait contracter des habitudes et des goûts qui ne s'accordent point avec la vie patriarchale de leurs ancêtres, et en perdant la simplicité de leurs mœurs, leur amour pour la liberté s'est affaibli.

Les prêtres dans ce canton sont ennemis de la France. Aujourd'hui ils entretiennent le peuple de la prochaine destruction de cet Empire par les Russes que Dieu appelle pour venger la religion et lui rendre sa pûreté primitive; et on le croit!

Quelques Anglais avaient passé à Schwitz peu de jours avant moi avec des passeports de Savans; ils s'introduisent en Italie, en Suisse et même en France. Je crois qu'il est instant de s'assurer de ceux qui depuis quelque tems y sont arrivés sous ce prétexte ou sous tout autre.

Glaris.

Glaris est très content de sa constitution actuelle. L'établissement de la dignité Impériale en France a été un sujet de contentement. En général, les cantons Protestans ou mixtes sont animés d'un meilleur esprit et jouissent de plus d'union intérieure et de prospérité.

Appenzell.

La situation de ce canton ne laisse rien à désirer; l'esprit en est excellent. Je vais raconter un fait qui le peint à merveille. Mr. Pitchofferten¹⁾ homme généralement estimé et Landaman actuel du Rode intérieur, haranguant dernièrement le peuple assemblé lui dit: «Mes amis! il y a dans le monde une isle française, appellée la Corse; dans

¹⁾ Karl Franz Bischofberger.

cette isle est né Bonaparte. Cet homme, mes amis! est bien grand, bien extraordinaire; on l'a fait d'abord Général, puis Général en chef, enfin Premier Consul de France. Il a toujours vaincu les ennemis de son pays et fait le bonheur de ses concitoyens. On prétend qu'il va être nommé Empereur: ses talens, ses vertus, ses victoires sont si grandes»... (ici son éloquence étant un peu en défaut) il finit en disant: «il faut toujours l'aimer, lui obéir, Général, consul ou Empereur; c'est le bienfaiteur de la Suisse et du monde entier».

Coire.

Les Grisons ont été fâchés de perdre leur indépendance politique et de faire partie du Corps Helvétique. Cependant l'acte de Médiation ayant fait cesser l'état pénible où ils se trouvaient, y a été accueilli avec plaisir, et la nouvelle constitution, de leur aveu, est plus adaptée à leur position. Ce canton a deux partis: Le premier a pour chefs les Salis, le second les Planta. Ils ne sont divisés que sur la domination, mais ils aiment l'un et l'autre leur pays. La première de ces deux familles a des possessions en Hongrie; son chef y est marié et y réside actuellement.¹⁾ Les deux partis sont attachés à L'Empereur et désirent le servir. On attend avec impatience l'organisation des troupes Suisses en France.

Aperçu Général sur la Suisse.

Le canton de Berne semble prendre déjà une certaine influence et un certain patronage qui lui font espérer de devenir un jour le chef-lieu de la Suisse. Sa population, ses richesses et ses lumières lui donnent cet ascendant. Sans contredit, la France est l'état que les Suisses affectionnent le plus, et l'Empereur est admiré et aimé en Helvétie. Jusqu'en l'an VIII, le Gouvernement français avait exercé en Suisse l'empire de la force: Ses résultats appartenaient à la crainte et auraient disparu avec elle, on avait obtenu l'obéissance, mais accompagnée de la haine.

L'acte de Médiation appartient à une politique bienfaisante; c'est une conception de la plus haute sagesse, et

¹⁾ Karl Ulysses von Salis-Marschlins. 1760—1818.

le tems ne fait que consolider cet édifice. Ce pacte fédératif sera d'autant plus durable qu'il concilie les intérêts réciproques des citoyens dans les cantons et des cantons entre eux. —

Les Suisses désirent ardemment l'organisation du corps de troupes qu'ils doivent fournir à la France. Cette opération délicate, sagelement faite, resserrera davantage encore les liens d'amitié entre les deux états, et offrira à notre empire une garantie parfaite.

M^r. d'Affry est porteur d'une liste de nomination d'officiers, faite de concert avec M^r. de Watteville. Quoique ce travail soit généralement bon, il serait dangereux de l'adopter en entier.

Les hommes influens du parti qui leur est opposé, en ont été écartés. Je crois cependant qu'il serait prudent et juste de les bien traiter, parceque leurs intérêts se lient davantage à ceux du Gouvernement français. D'ailleurs s'ils ne sont pas en majorité dans les Gouvernemens, ils le sont dans la masse de la population. Le parti Bernois quoiqu'il ait beaucoup gagné par l'acte de Médiation, est encore loin de ce qu'il était avant la révolution; il est assez content, il est attaché à l'Empereur, mais il a fait cause commune avec les Bourbons, et s'il pouvait espérer de les voir reparaître sur l'horizon politique, il croirait toucher au moment du rétablissement de Son ancien Gouvernement qui est l'objet de ses vœux. Un adroit mélange des deux partis paraît nécessaire dans la composition des officiers de cette troupe.

Les Anglais pourront avec beaucoup d'argent intriguer en Suisse et la troubler, mais ils ne parviendront jamais à l'armer contre la France et à y avoir même une influence dangereuse. Je crois qu'ils font quelques tentatives dans ce moment, mais sans succès. L'Autriche a plus de partisans en Helvétie; Reding, Backmann¹⁾ qui s'est retiré à Constance et quelques hommes qui ont servi dans le corps de Hotze,²⁾ lui sont attachés, et en cas de guerre entre la

¹⁾ Nikolaus Franz Bachmann (1740—1831), errichtete im Jahre 1799 eines der von England besoldeten Schweizerregimenter. Dasselbe hatte die Aufgabe, die Operationen der russischen Armee in der franche comté zu unterstützen.

²⁾ Friedrich Freiher v. Hotze (1739—1799), der bekannte österreichische Feldmarschall, welcher bei Schänis den Tod fand.

France et l'Autriche chercheraient à servir cette dernière. Ils pourraient entraîner quelques portions des petits cantons, mais cela se réduirait à peu de chose.

Je crois cependant qu'à la moindre apparence de guerre, il est indispensable à la France de demander le passage pour son armée au Gouvernement helvétique, et de se porter rapidement sur les positions de la Reuss et de la Limat. Il serait à craindre d'être prévenu par l'Autriche qui par ses possessions de Constance, Lindau et Feldkirch en est à une grande proximité. L'occupation de l'une de ces positions encouragerait nos amis, contiendrait nos ennemis et, sous le point de vue militaire, lierait la ligne des opérations de l'armée du Rhin avec celles de l'armée d'Italie par le St. Gotthard; et, en cas d'offensive, après avoir forcé le Rheintal et Feldkirch, ferait prendre à revers le Tyrol et l'Inn; et favorisant les opérations de l'armée de l'Adige, on pourrait faire la jonction des deux armées sur la Salze ou sur le Muer et menacer la capitale même de l'Empire Autrichien.



TAFEL II.

Wappen im Armorial de Gelre.